

**«Modes d'énonciation rapportés dans le roman maghrébin
d'expression française: cas de «L'opium et le bâton» de
Mouloud Mammeri»**

Dr. Mohamed Ahmed Sayed HAMZA

Introduction

L'insertion de la parole d'autrui dans le tissu narratif est une stratégie fréquente dans l'écriture de l'œuvre littéraire. Dans ce cadre, nous étudierons deux points très importants: discours contrôlé par le narrateur et discours non contrôlé par le narrateur. Ces deux points pourraient répondre à la question subséquente: par quelle manière le narrateur rapporte-t-il le discours des personnages? Dans la suite, nous allons arborer les modes d'énonciation rapportés, il s'agit de la manière par laquelle le narrateur rapporte les discours des personnages et les incorpore, d'une façon ou d'une autre, dans la trame narrative.

1. Modes d'énonciation rapportés

Il est connu que tout récit porte sur un acte d'énonciation produit par un locuteur qui est encore le narrateur de l'histoire relatée. La voix du narrateur n'est pas la seule voix qui prend en charge la narration. Mais celle-ci est le plus souvent enrichie par d'autres voix que celle du narrateur: celles des personnages. Ces voix présentent principalement une autre tonalité et des attestations nécessaires qui aident à mieux saisir l'histoire racontée.

En effet, dans le discours rapporté, la distance s'évalue «selon les degrés de littéralité dans la reproduction des discours».⁽¹⁾ Donc, l'incorporation des voix ou des pensées des personnages dans le tissu narratif est présentée de deux façons tout à fait différentes: soit le discours est un élément autonome et détaché du récit, soit le discours est un élément homogène avec le récit. Or, nous allons scinder les modes de discours par lesquels le narrateur peut mentionner le discours d'autrui en deux points essentiels: discours non contrôlés par le narrateur et discours contrôlés par le narrateur.

1.1. Discours non contrôlés par le narrateur

⁽¹⁾ Gérard GENETTE, *Nouveau discours du récit*, Paris, Seuil, 1983., P. 31.

C'est le cas où «les paroles des personnages sont citées telles qu'elles ont été prononcées».⁽¹⁾ Dans ce cas, le narrateur n'est pas du tout le responsable de ces propos tenus par le personnage, mais c'est le personnage qui prend en charge toute la responsabilité.

Or, le narrateur ne peut pas contrôler les voix des personnages, mais il les insère directement dans le tissu narratif sans modifier. C'est sous cet angle que nous allons aborder trois types de discours rapportés: le discours direct, le discours direct libre et le discours indirect libre. Commençons par la forme la plus mimétique et la plus simple parmi les discours rapportés: c'est le discours direct.

1.1.1. Discours direct

Le discours direct, appelé la «citation»⁽²⁾ par René Rivara, est un mode par lequel le narrateur cite textuellement les paroles ou les pensées d'autrui ou de soi-même et les incorpore directement dans le tissu narratif. Ce qui signifie que le narrateur rapporte ces paroles ou ces pensées telles qu'elles ont été proférées sans les changer. De sa part, Agnès Ouzounian voit que le discours direct est par excellence «le mode de reproduction d'un discours dans la langue classique».⁽³⁾

En fait, les signes de ponctuation restent présents dans le discours direct en vue de préserver les traces de l'oral: l'exclamation qui exprime la réaction affective du locuteur par rapport à son énoncé, ou l'interrogation qui nécessite un appel d'information. Les signes de ponctuation servent donc à transcrire des marques de l'intonation. Cette oralité qui caractérise le discours direct allège la narration en la rendant plus rythmée.

⁽¹⁾ Stéphanie CALLET, *Les discours direct et indirect: règles, exercices et corrigés*, Bruxelles, Groupe De Boeck, 2012, P. 12.

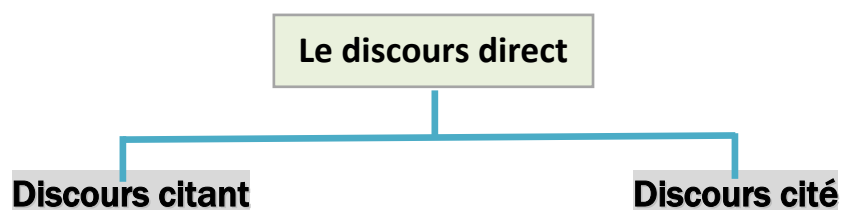
⁽²⁾ Cf., René RIVARA, *La langue du récit. introduction à la narratologie énonciative*, Paris, Harmattan, 2000, P. 97.

⁽³⁾ Agnès OUZOUNIAN, *Le discours rapporté en arménien classique*, Louvain, PEETERS, 1992, P. 93.

Dans *L'opium et le bâton*, Mouloud Mammeri s'occupe de mettre en œuvre ce type du discours rapporté mentionnant précisément ce que le personnage dit. Il y recourt lors de l'écriture du roman soit pour mettre en scène de manière vivante la parole de l'énonciateur cité, soit pour donner de la crédibilité à sa narration. Mammeri présente le discours direct de deux façons tout à fait différentes: il insère directement les propos des personnages dans la trame narrative d'une part, il les présente sous la forme d'un dialogue d'autre part. Voici un exemple où le narrateur rapporte de manière directe les propos de Claude, la compagne française de Bachir Lazrak:

C'était un dimanche. La veille, elle lui avait dit: «Demain on va avoir ma tante à côté de Tours, tu veux? Elle est à la campagne au milieu des vaches, du foin et des chevaux. Elle est adorable, tu verras, elle roule les r et elle fait elle-même son pain». [O. B. p.24]

Dans cet exemple, la mention des propos d'autrui est explicite, puisque le narrateur cite exactement ce que Claude dit sans modifier. Donc, le propos cité est une autre énonciation que celle du narrateur, ça veut dire qu'il y a deux actes d'énonciation qui se trouvent parfaitement disjoints, chacun est rapporté à sa situation d'énonciation respective. Le discours direct rapporte ici un acte d'énonciation signalé par des embrayeurs subjectifs «tu» qui désigne l'allocutaire (Bachir) et «on / ma» qui dénotent la locutrice (Claude), et par embrayeurs spatio-temporels «Demain / à côté de / la campagne / au milieu de» qui réfèrent directement à la situation d'énonciation. Passons aussi à un autre exemple où le chasseur «Léo» mentionne littéralement les propos de sa femme:



Ma femme dit toujours: «Loé, tu me fatigues avec tes histoires de chasse ». [O. B. p. 212]

Cet exemple illustre comment le chasseur reproduit mot pour mot ce que sa femme a dit. De plus, les embrayeurs du discours citant sont expliqués tandis que ceux du discours cité demeureront inexplicables si le discours citant ne précise pas lui-même ce qu'ils réfèrent. La question qui se pose ici: à qui appartient le «me» du discours cité? La réponse est simple: ce «me» appartient à la femme parce que le discours citant désigne qu'il s'agit de «la femme de Léo» et cela surgit sous la forme du déictique de première personne contenu dans le déterminant possessif «ma».

Ce qu'il convient de souligner, c'est le fait de la reprise littérale de la parole des personnages qui met en exergue la question de la fidélité. Celle-ci représente l'un des caractères essentiels du discours direct. À cela s'ajoute la question de la responsabilité du narrateur de ce qu'il rapporte, puisqu'il reste le seul responsable de ces propos cités.

Sur le plan formel, le discours direct est marqué dans le fil du discours par un ensemble de traits de passage de parole qui désigne que le discours cité n'a pas le même statut que le reste du texte. C'est ce que nous tentons, à présent, de montrer par l'étude des particularités typographiques du discours direct.

1.1.1.1. Particularités typographiques du discours direct

Le discours direct, comme nous venons de le dire, est censé reproduire exactement les paroles qu'un personnage a prononcées. Pour indiquer cette intention, on fait usage des marques typographiques spécifiques qui marquent le changement d'énonciation. À l'écrit, la délimitation du discours direct peut être facilitée par la présence de marques typographiques explicites: italique, guillemets, deux-points, tirets. Considérons ainsi cet exemple où le narrateur allègue littéralement la parole des invitées à la noce de Reho et Itto:

Les filles disent: «Comme elle est heureuse!» [O. B. p. 223]

Cet exemple explique comment le discours direct est introduit par les deux-points après le verbe introducteur (dire) et encadré par les guillemets. Ceux-ci qui «encadrent le discours rapporté signalant explicitement qu'il s'agit d'une citation et d'une mention».⁽¹⁾ La fonction des guillemets^(*) est donc de dénoter une rupture énonciative; cette propriété caractérise le style direct parmi les autres types des discours rapportés.

Par rapport au tiret, nous trouvons qu'il est présent fortement dans le dialogue qui est considéré comme la forme classique la plus connue du discours direct. Dans *L'opium et le bâton*, nous remarquons que le narrateur présente, sous la forme du dialogue, les paroles d'autrui. Comme le montre l'exemple subséquent, la présence d'un tiret annonce la prise de parole et le changement de locuteur:

Il fit semblant de rire. Elle se tut longtemps, puis:

- *Tu as le médicament?*

- *Quel médicament?*

- *Celui de Mahsin.*

- *Elle va bien? Dit Bachir.*

- *Cette fois cherches-en deux. Il m'en faudra un à moi aussi.*

- *Quoi?*

- *Tu sais ce que dit Mashin? dit Itto. [...]*

La nuit était depuis longtemps tombée. [O. B. p. 225]

Dans l'exemple susdit, le narrateur cite directement le dialogue qui s'est passé entre Bachir et Itto. L'existence des deux points, avant l'échange dialogué, marque le début de cette séquence dialoguée. Alors que les tirets servent à marquer une nouvelle réplique dans un dialogue. En plus, la forme du dialogue (les tirets, les majuscules, les différents tours de parole liés au changement de locuteur, etc.) distingue strictement le discours direct d'autres paroles dans le

⁽¹⁾ Carole TISSET, *Analyse linguistique de la narration*, Paris, Sedes, 2000, P. 89.

^(*) La présence des guillemets signifie: «à partir d'ici, ce n'est plus vraiment moi qui parle», René RIVARA, *La langue du récit, introduction à la narratologie énonciative*, Paris, Harmattan, 2000, P. 100.

texte écrit et le rapproche du code oral. Nous remarquons encore que l'absence du tiret, dans la dernière ligne, annonce la fin du dialogue.

Dans quelques endroits de *L'opium et le bâton*, nous découvrons parfois l'absence parfaite du tiret et des guillemets qui marquent le discours direct, c'est-à-dire que certaines phrases s'émancipent du tiret et des guillemets. Donc, les marques du discours direct sont tout à fait absentes. Voyons cet exemple par lequel Itto évoque les propos de Mahsin en se libérant complètement du tiret et des guillemets:

Elle dit toujours: ils s'en vont tous, ils nous laissent ça en souvenir et puis ils partent, ils n'attendent même pas de voir comment il est et s'il leur ressemble. [O. B. p. 215]

La virgule joue également un rôle de frontière en discours direct, puisqu'elle est employée pour encadrer ou pour achever le passage en discours direct. Examinons ainsi ces deux exemples en vue de mettre en évidence le rôle de la virgule à délimiter le discours direct:

- Donne-lui bien le bonjour, dit Touda. [O. B. p. 218]

- Pour le couteau, dit Bachir, tu le prendras dès que je n'en aurai plus besoin, Moha. [O. B. p. 219]

Le discours direct, comme nous l'avons déjà dit, consiste à rapporter mot à mot les propos de quelqu'un de la même façon qu'ils ont été prononcés. Donc, l'énoncé que le narrateur cite au discours direct conserve les mêmes signes de la ponctuation afin de sauvegarder les traces de l'oralité: interrogation, exclamation, interjection et apostrophe:

● Interrogation

- Et le grand frère Belaïd? Dit-il. [O. B. p. 64]

- Elle va bien? Dit Bachir. [O. B. p. 225]

- **Interjection**

- *Allez, au revoir les gars!* dit Ali. *Et pas de bêtises, hein?* *Ne faites pas trop de bruit non plus.* [O. B. p. 128]

- **Exclamation**

- *il est idiot cet homme!* dit Akli. [O. B. p. 127]

- **Apostrophe**

Il hurle:

- *Les curés au poteau!* [O. B. p. 78]

Avant de partir, le para cria:

- *Le caïd! Où est votre caïd?* [O. B. p. 172]

Dans les exemples cités ci-dessus, nous apercevons que le discours direct mime leur oralité, puisqu'il s'exprime par des phrases courtes, souvent elliptiques, exclamatives, interrogatives dont l'intonation et les pauses mettent en lumière le caractère spécifique à l'oralité. Au surplus, le discours direct porte avec lui la spontanéité du discours oral et cela donne de l'authenticité au récit et encore du dynamisme à la narration.

D'autre part, les verbes introducteurs jouent un rôle très important à introduire le discours direct. Pour cela, nous allons désormais étudier les particularités des verbes introducteurs au discours direct.

1.1.1.2. Particularités des verbes au discours direct

Le discours direct est le plus souvent annoncé par un verbe de parole dont le sujet montre qui est le locuteur secondaire. Tels verbes introducteurs de parole ou de pensée ont pour objet de mettre en relief celui qui prend la parole ou celui qui pense. Par rapport à la place du verbe introducteur, il est clair que ce verbe peut précéder l'énoncé, mais il peut être aussi mis, sous la forme d'incise^(*), à l'intérieur ou après l'énoncé au discours direct.

^(*) L'incise est alors une partie prenante d'une pratique narrative renouvelée, celle qui tend à produire l'illusion de l'oral dans l'écrit. Anna JAUBERT et (al), *Cohésion et cohérence: études de linguistique textuelle*, Lyon, ENS éditions, 2005, p. 133.

En examinant *L'opium et le bâton*, il est évident que Mouloud Mammeri suit les mêmes façons traditionnelles à introduire le discours direct. Citons, à titre d'exemple, ces exemples par lesquels le verbe introducteur est suivi soit d'un point, soit d'une virgule en cas d'incise ou de deux points lorsqu'il est au début de la phrase:

- *Je pense qu'il est arrivé, dit le commissaire.* [O. B. p. 173]
- *Ma sœur, dit Akli, n'oublie pas les autres.* [O. B. p. 269]
- *Le professeur a dit: le docteur Lazrak ne reculera pas son devoir de médecin... et d'Algérien.* [O. B. p. 41]

Remarquons, dans le premier exemple, que le verbe introducteur est placé en fin de phrase, c'est le cas le plus fréquent dans le roman étudié. Alors que le verbe introducteur, dans le deuxième exemple, est placé à l'intérieur même de la phrase et encadré par deux virgules. Dans le troisième exemple, le verbe introducteur précède la citation et suivi de deux points dont l'utilisation avant un discours direct permet d'annoncer ce qui vient. Nous remarquons également qu'il y a une inversion, seulement en cas d'incise, du verbe et du sujet comme «dit le commissaire / dit Akli». La présence de l'incise au discours direct donne au texte un trait d'oralité et l'inscrit dans la langue familière.

Le verbe introducteur éclaire la pensée, l'intention, le point de vue du locuteur. Le discours direct est le plus souvent introduit par un verbe déclaratif du type de «dire». Mais le discours direct pourrait être introduit par d'autres verbes déclaratifs qui signalent l'affirmation, l'exclamation, l'interrogation ou l'injonction. Dans *L'opium et le bâton*, Mammeri utilise plusieurs verbes déclaratifs qui permettent de nuancer le discours et manifestent comment le locuteur s'exprime librement. Regardons ainsi quelques verbes:

Il rectifia: «Comme moi». [O. B. p. 13]

Delécluze avait expliqué tout cela à Chaudier: «Tu comprends? Ne te presse pas de les buter, il faut qu'ils parlent d'abord, nous avons besoin de renseignements». [O. B. p. 177]

Le lieutenant Delécluze criait: «À moi! Ne tirez pas!» [O. B. p. 136]

Il plia majestueusement les feuilles de son journal, proféra: «Il n'y a de puissance et de volonté qu'en Dieu». [O. B. p. 232]

- Tu es docteur Bachir Larzak? Demanda Akli.

Dehors une voix de femme glapissait:

- Tuez-les, tuez-les tous! [O. B. p. 45]

Il fredonnait: «Boire un petit coup, c'est agréa...a...ble!» [O. B. p. 103]

Dans l'œuvre étudiée, il est à remarquer que le discours direct, dans certains cas, est présent sans être introduit par un verbe de parole. Dans ce cas, il est nécessaire de présenter quelques précisions sur la personne qui s'exprime. Considérons ainsi cet exemple par lequel le narrateur insère le discours de Tayeb dans le texte sans aucun verbe de parole:

Sur la place Tayeb plaisantait les paysans. «Il a fallu quinze siècles à vos ancêtres pour faire pousser vos oliviers, il a suffi de quinze jours aux infidèles pour les faire abattre. [...]» [O. B. p. 259]

Dans le roman étudié, nous trouvons parfois que le narrateur met en œuvre le verbe «faire» au lieu du verbe «dire» dans la mesure où il peut occuper la même fonction du verbe introducteur:

Elle faisait: «Je comprends...» [O. B. p. 148]

Ce qui attire aussi notre attention, en étudiant les verbes introducteurs dans le roman, c'est l'existence de plusieurs verbes qui explicitent la façon dont les propos ont été proférés tels (crier, chuchoter, murmurer, hurler, etc.) ou les modalités d'introduire le dialogue tels (répondre, ajouter, répliquer, etc.):

Au milieu du groupe la femme de Tayeb bougonnait: «Un gueux! Tu ne seras jamais qu'un gueux!... [...]» [O. B. p. 302]

Elle murmura:

- Dieu te donne la paix! [O. B. p. 149]

Le para ajouta: «Vous faites ça en famille, tas de salauds. Eh! Bien! Viens voir papa danser. Allez! Ouste.» [O. B. p. 172]

[...], il répondait: «Il faut qu'ils s'habituent, on ne sait jamais quand vient la faim.» [O. B. p. 71]

Dans certains endroits de *L'opium et le bâton*, nous remarquons que le narrateur utilise une autre manière pour introduire les paroles d'autrui, de façon qu'il nous décrive le mouvement du corps de la personne qui assume la parole sans employer aucun verbe introducteur. Pour cela, il recourt à faire usage des verbes qui servent à «décrire le locuteur, le contexte et la situation dans laquelle les paroles a été prononcées». ⁽¹⁾ Examinons les exemples ci-après:

Le lieutenant Hamid se tourna brusquement vers Ali:

- Et qui me dit que tu n'es pas de la police,[...]. [O. B. p. 59]

Le commissaire leva la tête:

- Vous entendez? Le cirque continue... Bon! [O. B. p. 155]

Une querelle dont Bachir n'entendait que les injures éclata: La mort de tes os! – Le putain de ta mère. [...]. [O. B. p. 53]

Il peut paraître étonnant, dans les deux premiers exemples, que les verbes n'introduisent pas les discours rapportés, mais ils nous donnent une description de l'action qui accompagne les propos des personnages. Alors que le dernier exemple met en relief que le verbe n'est pas déclaratif, mais il sert à donner une précision au locuteur ainsi que sa relation avec les autres locuteurs.

D'autre part, le discours citant, qui joue un rôle très important à introduire le discours cité, décrit parfois la tonalité de la voix de la personne qui prend la

⁽¹⁾ Cf., Stéphanie CALLET, *Les discours direct et indirect: règles, exercices et corrigés*, Bruxelles, Groupe De Boeck, 2012, P. 20.

parole. Le narrateur tend à ce procédé afin de rapporter exactement au lecteur la manière dont les énoncés sont proférés:

Il dit d'un ton très froid:

- Quatorze balles... Quatorze hommes...Ils ont pour d'épuiser les munitions, les soldats! [O. B. p. 275]

Il entendait encore la voix ironique du colonel: «*Vous confondez la guerre avec la fantasia*». [O. B. p. 277]

Les deux exemples susdits illustrent comment le narrateur donne tous les détails des propos tenus par les personnages, voire le ton par lequel les propos cités sont exprimés. C'est ce qui donne de la fiabilité aux propos rapportés par le narrateur.

Après avoir traité du discours direct dans *L'opium et le bâton*, nous constatons que sa fréquence est forte tout au long du roman, puisque le narrateur l'emploie en vue de donner la vivacité et la crédibilité à la narration.

À côté du discours direct, il y a un autre type de discours direct qui n'a pas de marqueurs explicites comme le verbe introducteur et les guillemets: c'est ce qu'on nomme le discours direct libre.

1.1.2. Discours direct libre

Le discours direct libre est l'un des modes auquel le narrateur recourt pour rapporter littéralement le discours d'autrui. Les énoncés, dans ce type de discours, comportent «à la fois des marques de style direct et de style indirect».⁽¹⁾ C'est alors une forme de discours direct, mais il se distingue par la suppression des marques de ponctuation attendues (deux points, guillemets et tirets) ainsi que le verbe introducteur, de façon que la citation se présente comme une citation directe sans aucune modification. De là vient le sens du mot

⁽¹⁾ Jean-Marc DEFAYS et (al), *A qui appartient la ponctuation?*, Bruxelles, De Boeck & Duculot, 1998, P. 362.

«libre» qui signifie «libre syntaxiquement (absence de verbes introducteurs), libre typographiquement (absence des deux points, ouvrez les guillemets)».⁽¹⁾

Pour rappeler littéralement le discours de personnages, Mammeri est enclin à utiliser du discours direct accompagné des marques typographiques. Mais le discours direct libre, dans le roman étudié, est moins présent que les autres types des discours rapportés. L'exemple subséquent nous manifeste comment le narrateur fait librement la mention des paroles de Farroudja qui adresse la parole à son frère Ali:

*On n'entendait plus dans le silence que de temps en temps la rumeur confuse des animaux vers S. A. S. et les appels des bergers qui tentaient de les retenir. La voix de Farroudja se mit à geindre. **Ali, mon frère! Très doucement.*** [O. B. p. 365]

Dans ce contexte-ci, le fragment que nous avons mis en caractère gras doit être interprété comme des propos attribués à Farroudja au discours direct libre. À cela s'ajoute que le narrateur mentionne en toute liberté le discours de ce personnage en estompant les marques du discours direct comme le verbe introducteur, les deux points ainsi que les guillemets. Passons également à un autre exemple où le narrateur rapporte les paroles de Bachir adressées à Moustique, le harki engagé aux côtés de l'armée française:

*Comble! Moustique ne savait pas encore s'il avait déserté. Il s'est mis à raconter. **Allez, raconte Moustique comment tu es arrivé!*** [O. B. p. 365]

Ici, il est évident qu'il existe une mention du propos de Bachir que l'auteur l'insère sous une forme libre dans le tissu narratif. Ça se passe, comme nous l'avons remarqué en haut, sans marques de rupture syntaxique et sans ponctuation spécifique.

⁽¹⁾ Jean-Claude SOUESME, *100 fiches de grammaire anglaise*, Paris, Bréal, 2008, P. 172.

Ce qu'il importe de souligner, à ce stade, c'est le discours direct libre qui se distingue par l'apparition d'un trait spécifique relatif à la présence des embrayeurs, ou par des discordances énonciatives amenant le texte vers le direct de l'énonciation dans un contexte favorable de discours rapporté. À la différence du discours direct et du discours direct libre, le discours indirect libre est un procédé présent principalement à l'écrit. Tel sera désormais notre point d'analyse.

1.1.3 Discours indirect libre

Le discours indirect libre est un mode d'énonciation par lequel le narrateur rapporte implicitement les propos des personnages sans aucune indication de sa part. La majorité des linguistes définissent le discours indirect libre de manière presque identique. De son côté, Eric Bordas trouve que le discours indirect libre «s'incorpore à un énoncé entre une occurrence de discours indirect et une de discours direct, et donc tout entier sous le signe de la subjectivité du sujet parlant».⁽¹⁾ Alors que René Rivara voit que c'est «un mode original d'énonciation rapportée, distinct à la fois des énoncés à citation et du discours indirect classique».⁽²⁾

Georges-Elia Sarfati élucide encore le discours indirect libre comme «une stratégie intermédiaire qui emprunte certaines de ses caractéristiques, pour une part au discours indirect, et pour une autre part, au discours direct qui conservent la qualité pragmatique de l'énoncé de départ, son expressivité».⁽³⁾ Après ces définitions, on peut simplement dire que cette forme de discours rapporté est un mélange du discours direct et indirect: il retient les diverses intonations du discours direct, mais il est susceptible de marquer les transpositions de personnes et de temps relatives au discours indirect.

⁽¹⁾ Eric BORDAS, *Balzac, discours et détours: pour une stylistique de l'énonciation romanesque*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2003, P. 129.

⁽²⁾ René RIVARA, *op.cit.*, P. 124.

⁽³⁾ Georges-Elia SARFATI, *Éléments d'analyse du discours*, Paris, A. Colin, 2007, P. 64.

Dans sa forme, comme dans son emploi, le discours indirect libre semble hésiter, chez Mouloud Mammeri, entre le discours direct et indirect. Ces hésitations aident à augmenter les effets d'ambiguïtés qui manifestent la locution narrative énoncée par le discours du rapporteur. Examinons alors le passage ci-dessous:

Non! Il n'avait de respecté que le décorum. Mais l'âme de l'assemblée de Tala était morte. La voix de Smaïl tout à l'heure était un leurre, et l'identité de la mise en scène un mirage. [...]. Ah! oui, l'honneur de Tayeb le bien de Delécluze! Quelle dérision!
[O. B. p. 95]

Cet exemple montre simplement l'idée du discours indirect libre. Cette insertion dans le récit hésite encore entre le discours direct signalé par les marques d'expressivité de la langue orale «Non! / Ah! / oui» et l'énoncé exclamatif «Quelle dérision!», et le discours indirect dénoté par l'utilisation de l'imparfait des verbes «était / avait». La présence de l'exclamation représente en effet un sursaut émotionnel du personnage qui a également pour fonction d'interpeller le destinataire.

Sur le plan sémantique, la voix du narrateur se mêle à celle du personnage sans qu'il soit facile de déterminer exactement qui prend la parole, de sorte qu'on ne sait jamais parfaitement si c'est le narrateur ou le personnage qui parle. C'est ce qui amène Carole Tisset à dire que: «Les deux voix, celle du narrateur et celle du personnage, sont superposées. Il n'y a plus de barrière entre le monde narré et le monde narrant. On passe de l'un à l'autre sans heurt».⁽¹⁾ Considérons ainsi cet exemple où le narrateur essaie de trouver des vices dans le dossier de Hamlet, le soldat français qui organise le travail des paysans de Tala:

Quand Marcillac reçut le dossier de Hamlet, il se précipita pour l'éplucher, sûr d'y découvrir la tare. Il fut déçu. Rien! Pas de tare,

⁽¹⁾ Carole TISSET, *op.cit.*, P. 94.

pas même une tache! Il était quelconque, désespérément, le petit Hamlet! Les confidences auxquelles l'aspi se livrait par ailleurs volontiers sur lui-même [...]. [O. B. p. 280]

Dans l'exemple susdit, il y a une question qui se pose: qui prend la parole, le narrateur ou le commandant Marcillac? En effet, ce passage nous révèle ce que l'on appelle la superposition de voix dans la mesure où il est difficile de préciser exactement qui assume la narration. Le discours indirect libre permet donc de rester dans la continuité de la narration en rapportant les pensées du commandant Marcillac. Il conserve en effet des caractéristiques de l'énonciation historique indiquées par l'emploi du passé simple et l'anaphore, et celles de l'énonciation discursive désignées par l'emploi des éléments expressifs suivis d'un point d'exclamation.

Sur le plan syntaxique, le discours indirect libre n'est pas introduit par un verbe de paroles ou pensées comme «dire, parler, etc.». Mais, c'est le contexte global qui nous montre qu'il y a des propos tenus propres à un personnage précis au discours indirect libre. À cela s'ajoute qu'il n'y a ni rupture syntaxique entre les deux énonciations relatives au discours direct, ni subordination concernant le discours indirect. À titre d'exemple, prenons cet extrait par lequel le narrateur nous rapporte comment les hommes de Tala s'étonnent de la langue berbère que le vieux Mohand utilise pour ses adieux:

*Les vieillards remarquèrent que pour ses adieux Mohand employait le berbère recherché qu'il gardait d'habitude pour les grands jours et ils étaient inquiets, **car était-ce seulement pour ses adieux?** Les jeunes ne comprenaient pas très bien tout, [...]. [O. B. p. 339]*

À l'examen de l'extrait ci-dessus, nous remarquons qu'il y a une absence complète du verbe introducteur de parole ou de pensée. A travers l'ensemble du contexte, le lecteur peut détecter ce mode d'énonciation rapportée. La présence du point d'interrogation nous permet donc d'interpréter cette interrogative comme discours indirect libre. Au surplus, le narrateur omniscient domine cette

scène, puisqu'il sait tout de Mohand et cela se manifeste par l'emploi de l'adverbe «d'habitude». Celui-ci indique que Mohand et les vieillards se sert du berbère recherché dans les moments difficiles de la guerre.

Après avoir examiné le discours indirect libre dans *L'opium et le bâton*, il est nécessaire de souligner simplement que ce mode d'énonciation combine les caractéristiques du discours direct et du discours indirect. Il énonce une narration qui subordonne l'énonciation à l'angle de vue propre à un personnage précis sans interrompre le continuum narratif.

Par rapport à l'emploi du discours indirect libre dans le roman étudié, nous constatons que Mouloud Mammeri l'utilise en vue de concentrer l'attention du lecteur sur le personnage qui prend la parole. Cela peut donner l'impression au lecteur d'entrer dans les pensées du personnage.

L'étude des discours non contrôlés par le narrateur nous conduit à un autre point d'analyse: ce sont les discours contrôlés par le narrateur.

1.2. Discours contrôlés par le narrateur

C'est le cas où le narrateur reformule les propos d'autrui selon son point de vue. Ce qui signifie que le narrateur peut transformer ou interpréter la voix des personnages selon les besoins de la narration. Par conséquent, le narrateur domine toutes les voix des personnages du récit. Dans ce point d'analyse, il existe deux modes d'énonciation rapportés par lesquels le narrateur fait mention des discours d'autrui: le discours indirect lié et le discours narrativisé.

1.2.1 Discours indirect lié

Le discours indirect est une reformulation des propos de quelqu'un et non une citation. Ce qui signifie que le rapporteur parle sur l'énonciation d'autrui pour en donner un équivalent sémantique. De sa part, Monique Breckx estime

que le discours indirect «rapporte les paroles du locuteur en les intégrant dans un contexte, ces paroles ne sont pas reprises sous leur forme exacte, toutefois le locuteur des paroles reproduites en discours indirect reste distinct du narrateur qui rapporte ses paroles».⁽¹⁾

Sur le plan syntaxique, les paroles rapportées des personnages sont également introduites par un verbe introducteur. Celui-ci est généralement suivi d'une proposition subordonnée infinitive introduite par la préposition «de», complétive introduite par le morphème conjonctif «que» ou interrogative introduite par des morphèmes interrogatifs «si, où, comment, quand etc».

Comme le discours direct, Mouloud Mammeri dépend essentiellement du discours indirect pour mentionner les propos des personnages et les insère sans rupture dans le tissu narratif. Voici un exemple où le narrateur rapporte ce que Bachir a dit à sa bien-aimée marocaine (Itto), mais non textuellement:

«Bachir lui dit qu'elle était jolie». [O. B. p. 206]

Il est à remarquer, dans cet exemple, que le narrateur reformule les propos de Bachir en d'autres mots. Le verbe de parole «dit» introduit la subordonnée complétive «qu'elle était jolie» à l'aide de la conjonction «que». Donc, cet énoncé n'a plus d'autonomie syntaxique et énonciative, car le discours cité possède le statut d'un simple complétif complément d'objet du verbe du discours citant.

La phrase interrogative indirecte est encore citée, dans le roman étudié, à l'aide d'une proposition subordonnée interrogative introduite soit par un adverbe interrogatif, soit par un déterminant interrogatif. Regardons cet exemple où le narrateur rapporte les propos de Ali à l'emploi de l'adverbe interrogatif «comment»:

⁽¹⁾ Monique BRECKX, Grammaire française, Bruxelles, De Boeck & Duculot, 1996, P. 90.

«Ils n'avaient pas pu faire autrement que de livrer un bref engagement avant de disparaître, et Ali se demandait comment Farroudja et tous les habitants de Tala allaient s'en tirer après cela». [O. B. p. 127]

À la lumière de cet exemple, il est clair que le narrateur signale l'égal sémantique de ce que Ali, le petit frère de Bachir qui a rejoint le maquis de bonne heure, s'est interrogé. La voix de Ali est introduite par le verbe «se demander» choisi par le narrateur suivi par l'adverbe interrogatif «comment». Par ce passage, le narrateur nous dépeint le tourment du peuple algérien lors de la présence française en Algérie.

D'autre part, le discours indirect, sous la forme d'une phrase injonctive indirecte, est rapportée à l'aide d'une proposition subordonnée introduite par la préposition «de» suivie du verbe à l'infinitif. Prenons ainsi cet exemple:

Le capitaine dit de continuer l'appel. [O. B. p. 360]

Dans cet énoncé, il est à observer que le verbe introducteur «dit» introduit le groupe prépositionnel «de continuer» qui contient le verbe à l'infinitif «continuer».

Dans *L'opium et le bâton*, nous trouvons que le narrateur donne lieu à l'un des personnages pour faire mention du discours d'autrui en portant sur le mixage entre le discours direct et le discours indirect. Citons ainsi cet exemple:

Ils prétendent que le mouflon dit: «Je peux démentir mon regard, mais pas mon flair». [O. B. p. 211]

Ce qui est étonnant dans cet énoncé, c'est l'emploi du discours indirect pour évoquer le discours direct. Pour faire cela, le locuteur «le chasseur Léo» se sert du verbe introducteur «prétendre» qui indique la façon dont le locuteur considère ces propos. La présence de tel verbe révèle comment le locuteur met en doute la validité des propos de ces gens-là. Alors que le discours direct,

comme nous le voyons ci-dessus, se caractérise par le verbe introducteur «dire», les deux points et les guillemets qui entourent les paroles rapportées.

Afin de mettre en évidence la nature du discours indirect comme interaction entre deux énonciations, il nous incombe d'illustrer comment se fait cette interaction dans le cas de l'emploi des temps. C'est ce qu'on appelle la concordance des temps.

Or, le discours indirect obéit à la règle de la cohérence temporelle que l'on nomme la concordance des temps. Celle-ci doit respecter certaines règles grammaticales selon la relation de temps entre la phrase de base et la subordonnée. Mais, cette concordance des temps «n'est pas toujours un automatisme et peut ne pas être respectée».⁽¹⁾ Ce qu'il convient de signaler simplement, c'est l'action présentée dans la subordonnée peut être antérieure, simultanée ou postérieure par rapport à l'action présentée dans la phrase de base. Tels cas sont présents dans *L'opium et le bâton*:

- *Le capitaine vous dit que vous n'avez plus besoin de vous réunir.*
[O. B. p. 335]

Il dit aussi à Bachir ce qui restait à faire, les moyens dont on disposait. [O. B. p. 115]

Mademoiselle ne se demandait pas comment on l'appellerait, quelle société serait la sienne, avec ou contre qui il vivrait, quelles voluptés il connaîtrait, [...]. [O. B. p. 22]

Le premier exemple illustre que l'action exprimée par le verbe «avoir» dans la subordonnée se produit en même temps que celle exprimée par le verbe «dit» dans la phrase de base. Ça veut dire que le temps employé dans la subordonnée se situe au même axe du temps que le temps du verbe dans la phrase de base, ici un présent s'emploie avec un présent.

⁽¹⁾ <http://www.espacefrancais.com/la-concordance-des-temps/>, consulté le 7/4/2017.

Le deuxième exemple montre que le fait énoncé par les verbes «restait / disposait» dans la subordonnée se passe avant celui énoncé par le verbe «dit» dans la phrase de base. Donc, l'imparfait exprime une antériorité à l'égard du présent de la phrase de base.

Dans le dernier exemple, nous découvrons que les faits évoqués par les verbes «appellerait / serait / vivrait / connaîtrait» dans les subordonnées ont lieu après le fait évoqué par le verbe «se demandait» dans la phrase de base. Le rapport chronologique de postériorité est exprimé au moyen d'un temps situé au conditionnel présent qui exprime le futur dans le passé. Notons également la présence des morphèmes interrogatifs «comment / quelle / qui / quelles», c'est parce qu'il y a une succession de subordonnées.

Ce qu'il importe de démontrer, après avoir examiné le discours indirect, c'est l'absence parfaite des signes de ponctuation et la disparition de la rupture syntaxique. Dans le roman étudié, nous trouvons que Mouloud Mammeri use du discours indirect afin de récapituler les pensées ou de remettre en cause les paroles des personnages sans rompre la trame narrative.

La stratégie du discours indirect est tout à fait différente de celle du discours narrativisé. Celui-ci se caractérise par une prise des discours du personnage par le narrateur. Mais ce dernier cite sommairement ce qu'il s'est déroulé sans rapporter les propos détaillés du personnage. C'est ce que nous essayons, à présent, de montrer à travers l'étude du discours narrativisé.

1. 2.2. Discours narrativisé

Le discours narrativisé, à la suite de ce que dit Eve-Marie Halba, opère «une saisissante condensation du discours. La voix du personnage est déshumanisée, le contenu de son discours est transformé en un événement du récit. Le narrateur ne conserve de son propos que ce qui peut alimenter son

histoire».⁽¹⁾ On comprend par là que le discours narrativisé est un procédé par lequel le narrateur rapporte compendieusement le sens des paroles énoncées par les personnages et les intègre directement dans le tissu narratif. Il s'agit d'un regard global des propos échangés par les personnages, sans que leur contenu soit détaillé.

Dans *L'opium et le bâton*, nous trouvons que Mouloud Mammeri met aussi en œuvre le discours narrativisé tout au long du roman afin de rapporter le contenu des paroles du personnage comme un événement du récit sans réelle importance. L'emploi de tel mode d'énonciation dans le roman étudié convient bien pour des ellipses et accélère le rythme de la narration. Dans l'exemple subséquent, Ramdane, l'ami de Bachir et en même temps résistant contre la colonisation française, critique les intellectuels qui mentent lors de l'écriture dans les journaux en utilisant le discours narrativisé:

*«Je viens encore de lire dans l'Aube les élucubrations de quelques cervelles qui se disent intellectuelles [...]. A propos de la guerre sinistre que l'on nous fait, ils **parle de conscience, d'humanité, d'Occident, de civilisation**».* [O. B. pp. 29-30]

Ce passage nous indique qu'il y a un acte de parole cité sommairement par Ramdane. C'est un exposé succinct de ce que les intellectuels écrivent dans les journaux. Le discours narrativisé est ici accompagné du verbe «parler» qui est relatif au vocabulaire de l'acte de parole. Ce qui captive vraiment notre attention, c'est la situation ignoble des intellectuels qui abordent les questions de l'humanité, de l'Occident et de civilisation au lieu de demander de libérer leur patrie de la colonisation.

Le discours narrativisé alimente, le plus souvent, des interrogations nécessaires: comment la parole a été prise? Dans quel contexte? Pourquoi? C'est ce qui a besoin d'un grand effort de la part du lecteur à imaginer la teneur exacte

⁽¹⁾ Eve-Marie HALBA, *Petite grammaire française*, Paris, Ellipses, 2002, P. 17.

de ces propos. Passons à cet exemple où le colonel Marcillac interprète ce qu'il planifie pour faire reculer le colonel Amirouche, le résistant contre l'occupation française et le guerrier qui sème l'épouvante dans les cœurs des Français:

«Marcillac essaya d'expliquer comment avec des effectifs plus nombreux il aurait coupé à Amirouche toutes les voies de retraite».
[O. B. p. 276]

Cet exemple comporte un discours narrativisé, puisque le narrateur jette un survol global de ce que le colonel Marcillac essaie d'expliquer au capitaine Laforest. Cette phrase narrative est présente à l'aide du verbe «expliquer» qui appartient au vocabulaire de la parole qui entraîne une interaction.

Le discours narrativisé se contente donc d'évoquer l'existence d'un événement de parole. Cependant dans certains endroits de *L'opium et le bâton*, nous apercevons que la voix du personnage peut être simplement évoquée sans le développement du contenu du discours. Prenons cet exemple où le colonel Marcillac exprime sa colère parce que les maquisards ont tué un groupe de soldats français:

«La colère de Marcillac était trop profonde pour qu'il explosât en cris». [O. B. p. 275]

Dans cet exemple, il est clair que le discours narrativisé réduit la réaction de Marcillac à des cris. Dans ce cas, on ne connaît pas du tout les énoncés proférés par ce personnage. Cette économie de paroles accélère la progression de l'action.

De tout ce qui devance, il est à déduire que le discours narrativisé sert à récapituler des paroles, il donne donc un effet de sommaire. Pour cela, le discours narrativisé densifie le récit en le faisant progresser plus vite. Cette condensation des paroles des personnages retire une certaine vivacité.

Conclusion

Au terme de cet article, nous constatons que le mode narratif, suivi dans *L'opium et le bâton* afin de faire mentionner le discours des personnages, se focalise sur deux points substantiels: le discours non contrôlé par le narrateur et le discours contrôlé par le narrateur. A l'examen des formes du discours rapporté, nous avons remarqué que Mouloud Mammeri a attribué de l'importance au discours direct au cours de l'écriture du roman. Il l'a utilisé à foison pour plusieurs objectifs dont les plus importants sont: octroyer la vivacité et l'authenticité à la narration, donner lieu au lecteur d'assister directement dans les événements et alléger la narration en la rendant plus rythmée.

Références

- Agnès OUZOUNIAN, *Le discours rapporté en arménien classique*, Louvain, PEETERS, 1992, P. 93.
- Anna JAUBERT et (al), *Cohésion et cohérence: études de linguistique textuelle*, Lyon, ENS éditions, 2005, p. 133.
- CALLET Stéphanie, *Les discours direct et indirect: règles, exercices et corrigés*, Bruxelles, Groupe De Boeck, 2012.
- Eric BORDAS, *Balzac, discours et détours: pour une stylistique de l'énonciation romanesque*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2003, P. 129.
- GENETTE Gérard, *Nouveau discours du récit*, Paris, Seuil, 1983.
- HALBA Eve-Marie, *Petite grammaire française*, Paris, Ellipses, 2002.
- Jean-Claude SOUESME, *100 fiches de grammaire anglaise*, Paris, Bréal, 2008, P. 172.
- Jean-Marc DEFAYS et (al), *A qui appartient la ponctuation?*, Bruxelles, De Boeck & Duculot, 1998, P. 362.
- MAMMERI Mouloud, *L'opium et le bâton*, Paris, Plon, 1965.
- Monique BRECKX, *Grammaire française*, Bruxelles, De Boeck & Duculot, 1996, P. 90.
- RIVARA René, *La langue du récit, introduction à la narratologie énonciative*, Paris, Harmattan, 2000.
- SARFATI Georges-Elia, *Éléments d'analyse du discours*, Paris, A. Colin, 2007.
- Stéphanie CALLET, *Les discours direct et indirect: règles, exercices et corrigés*, Bruxelles, Groupe De Boeck, 2012, P. 12.
- TISSET Carole, *Analyse linguistique de la narration*, Paris, Sedes, 2000.
- <http://www.espacefrancais.com/la-concordance-des-temps/>, consulté le 7/4/2017.